

# Etrennes genevoises pour 1920

Autor(en): **Ritter, Eugène**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **28 (1920)**

Heft 4

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-22994>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

N. B. En avril 1696, ensuite de « ruption » du traité ci-dessus, la fourniture du cheval d'hommage avec la selle et la bride seulement, — les autres « arnachures » tombant à la charge des communes, — fut mise aux enchères et offerte à l'enchérisseur « qui pour moins fournirait », et adjugée « après diverses mises faictes », à M. le Chastellain Gonin et au notaire Buffat, pour le prix de 24 florins, pour le terme de six ans et « soubs la repentie réciproque au bout de trois ans ».

---

## ETRENNES GENEVOISES POUR 1920 <sup>1</sup>

L'histoire de Genève, depuis 1829, a donné lieu à une longue série de publications importantes et diverses. Elles remplissent une centaine de volumes. Les unes sont dues à l'activité personnelle de quelques écrivains : James Galiffe, son fils John, son petit-fils Aymon, Gustave Revilliod, Amédée Roget, M. Henri Fazy, M. Charles Borgeaud, et quelques auteurs moins féconds que ceux-là ; tandis que d'autres sont des œuvres collectives : les *Mémoires de la Société genevoise d'histoire*, la mise au jour de l'*Histoire de Genève* de Gautier, restée inédite pendant 200 ans ; la publication des *Registres du Conseil* des XV<sup>me</sup> et XVI<sup>me</sup> siècles.

Mais ces œuvres collectives sont monumentales et savantes, en sorte que Genève ne possédait rien de pareil au *Musée neuchâtelois* et à la *Revue historique vaudoise*.

Un comité vient de se former, pour créer, sous forme d'annuaire, une publication de ce genre, s'adressant au grand public, à tous les lecteurs. Il a repris le titre d'*Etrennes genevoises*, que Roget avait donné à six petits volumes, qu'il

<sup>1</sup> Genève, imprimerie Klein, 211 pages.

avait fait paraître de 1877 à 1883. Le sous-titre que Roget avait adopté : *Hommes et choses du temps passé*, eût convenu aussi à ce recueil qui porte le millésime de 1920 et qui relate une suite d'épisodes de l'histoire de Genève.

Le plus ancien est le Conseil général du 29 février 1420, si remarquable par l'instinct politique dont firent preuve les Genevois d'il y a 500 ans. D'autres articles offrent un intérêt encore actuel : ils traitent de la neutralité de la Savoie du nord ; des effets redoutables du renchérissement de la vie pour certaines professions libérales : la question se posait déjà au XVIII<sup>me</sup> siècle ; on sait qu'elle a repris tout récemment une grande acuité. — Mais je serais long et sec, si je voulais reproduire et commenter toute la table des matières de cet intéressant volume.

Souhaitons que le succès de cette louable initiative soit encourageant pour les collaborateurs de l'entreprise : MM. Antony Babel, Louis Blondel, Albert Choisy, Lucien Cramer, Paul Martin. Ils jouissent tous d'une juste estime, qu'ils doivent à la solidité des travaux qu'ils avaient antérieurement publiés.

Eugène RITTER.

---

## LE GÉNÉRAL MÉNARD A ROLLE

---

Notre collaborateur, M. Mogeon, me communique le document que l'on trouvera ci-dessous. Il s'agit de la note présentée par le citoyen Spallingue (*sic*), aubergiste de *La Couronne*, à l'avocat L. Secretan, président du Comité des finances, à Lausanne, pour les dépenses résultant du passage du général Ménard à Rolle, le 28 janvier 1798. Parti le matin de son quartier général dans le Pays de Gex, Ménard arriva à Lausanne à six heures du soir. Il s'arrêta donc très